

CAP ESMS 2025

ENJEUX DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

20/06/2025



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation de l'outil DAMRI

20/06/2025

Qu'est-ce que le DAMRI ? (1)

Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux

- **Outil d'auto-évaluation du RI** en ets social et médico-social (ESMS)
- Utilisation sans caractère obligatoire
- **Continuité du DARI** (démarche d'analyse du risque infectieux) mise en place depuis 2012
- L'objectif est de permettre aux ESMS
 - **Cartographier** son risque infectieux
 - **Mesurer** son niveau de maîtrise
 - **Mettre en place un plan d'actions** d'amélioration hiérarchisée
 - **Outil** support de communication

Qu'est-ce que le DAMRI ? (2)

- Application web accessible en ligne <https://damri.chu-besancon.fr/index.php>
- Outil mis gracieusement à votre disposition
- Construit par un groupe de travail inter CPias et développé par le CPias BFC
 - L'accompagnement de la démarche par un professionnel spécialisé
 - en prévention et contrôle de l'infection (PCI) est recommandé



Coordination CPias Bourgogne-Franche-Comté, participation de 5 autres CPias (Occitanie, Grand Est, Hauts de France, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes)
2 Centres hospitaliers + le Réqua

Du DARI au DAMRI (1)



- Le DARI s'appuyait sur les outils du GREP HH et était demandée aux EHPAD, FAM et MAS
- Circulaire interministérielle du 15 mars 2012 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2013
- Démarche pérennisée dans le **PROPIAS** (juin 2015)
- Exigence étendue en 2016 aux EMS du secteur du handicap (instruction du 15/06/2016)
- **Le DAMRI concerne donc**
 - Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
 - Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)
 - Les Maisons d'Accueil Médicalisées (MAS)
 - Les Institut Médico-éducatifs (IME)
 - Les Établissements et Service pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

Du DARI au DAMRI (2)



- Continuité de la démarche : état des lieux, p suivi
- Souhait du terrain/volonté du Gp de travail d'avoir un outil
 - Amélioré unique et utilisable par tous les ESMS
 - Adapté à toutes les singularités (personnalisable)
 - Dématérialisé et ergonomique (pour sortir d'excel)
 - Automatisant les plans d'actions d'amélioration
 - Intégrant les évolutions du programme national de PRI et les exigences d'évaluation HAS

Présentation de l'outil (1)

- Structuré : 8 chapitres
- 1/domaine spécifique
- Chaque chapitre
- plusieurs thématiques
- et critères

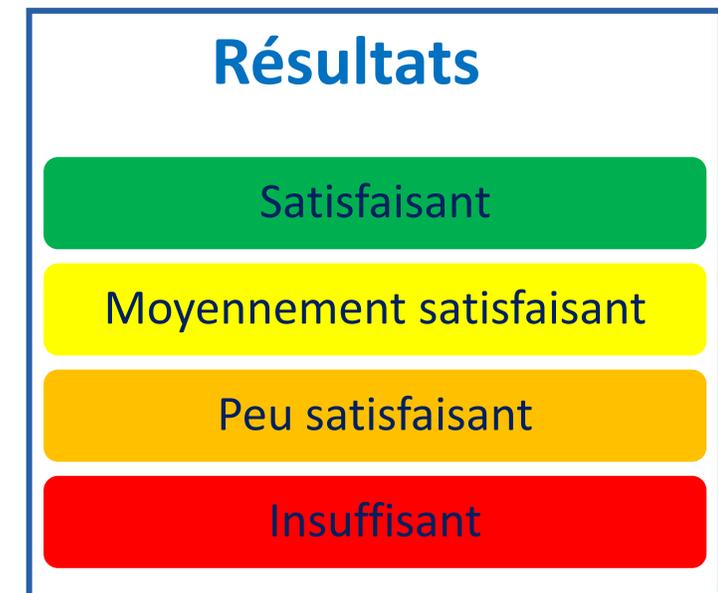
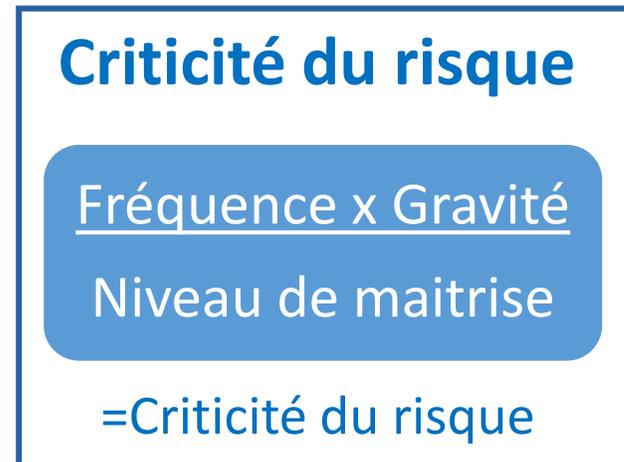
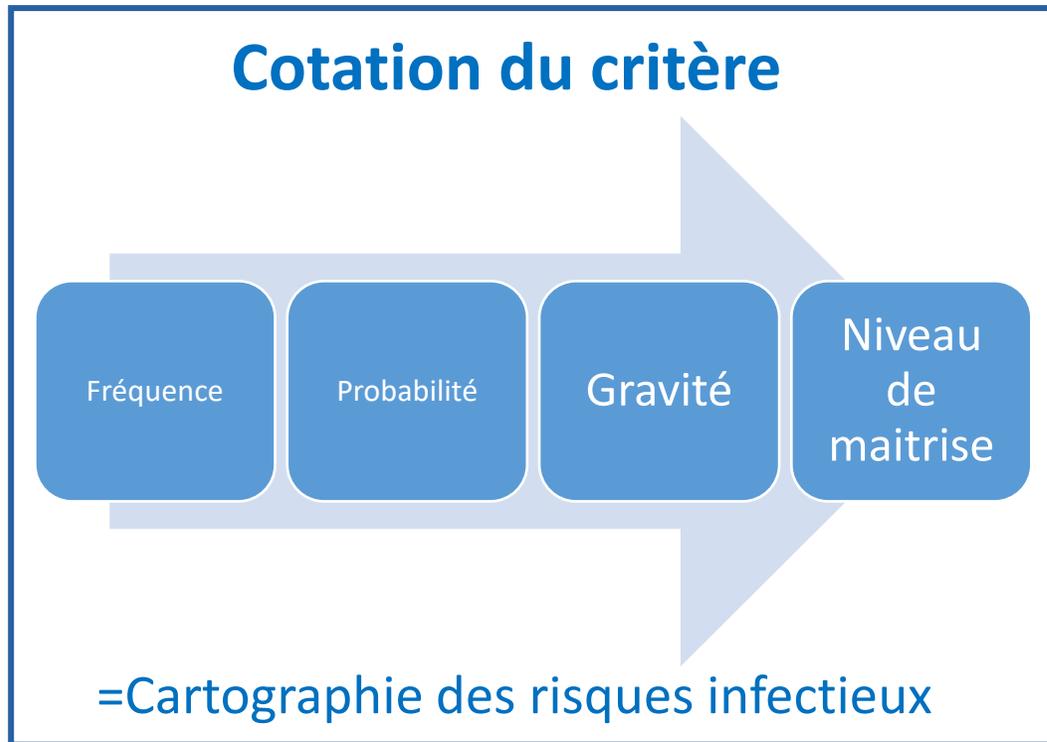
- Le chapitre 1 =
⇒ Chapitre socle
⇒ doit être renseigné
- pour accès aux suivants
- Mode d'évaluation
- binaire (OUI/NON)



Présentation de l'outil (2)

- **Chapitres 2 à 8 : la cartographie des risques**
 - Indépendants les uns des autres, pas de "suite logique"
 - À compléter en fonction des besoins, priorités ou risques identifiés
 - Mode d'évaluation basé sur la cartographie des risques infectieux
 - Permet définir le niveau de criticité de chaque risque identifié
- => **Prioriser**
 - Résultat sur 4 niveaux d'atteinte des objectifs
- => Edition d'un **plan d'actions d'améliorations**

Présentation de l'outil (3)



Guide de remplissage

- Un guide de remplissage est mis à disposition sur le site
- https://damri.chu-besancon.fr/export_pdf.php?action=GR



GUIDE DE REMPLISSAGE

ORGANISATION PMRI

Ressources humaines et organisation pour la prévention et la maîtrise du risque infectieux

L'établissement dispose d'un temps de professionnel médical en charge de la PMRI

Médecin, pharmacien, sage-femme. Il est attendu que cette mission soit clairement définie pour ce professionnel et que celui-ci dispose d'un temps dédié.

L'établissement dispose d'un temps de professionnel paramédical ou éducatif en charge de la PMRI

IDE coordonnateur, cadre de santé, IDE ou autre professionnel paramédical, éducateur... Il est attendu que cette mission soit clairement définie pour ce professionnel et que celui-ci dispose d'un temps dédié.

L'établissement identifie un ou plusieurs professionnel(s) référent(s)/correspondant(s) en charge de la PMRI

Le référent/correspondant PMRI est un professionnel de santé ou autre professionnel qui participe aux soins ou qui a des contacts rapprochés avec les résidents ou leur environnement. Son rôle de référent est défini et officialisé dans sa fiche de poste. Le référent est identifié et reconnu au sein de l'établissement. Le référent a un temps dédié pour effectuer cette mission.

L'établissement dispose d'un temps de professionnel diplômé en PMRI (DUHH, master)

- soit une équipe opérationnelle en hygiène (EOH) d'un établissement de santé,
- soit une équipe mobile d'hygiène (EMH),
- soit une ressource interne diplômée en PMRI.

Une auto-évaluation de la PMRI dans le cadre du DARI/DAMRI a été réalisée au cours des 5 dernières années

L'établissement a réalisé son auto-évaluation avec l'outil du GREPHH puis de l'outil DAMRI et a défini son plan d'actions d'amélioration en hiérarchisant les actions.

À l'issue du dernier DARI/ DAMRI, l'établissement a validé son plan d'actions

Le plan d'actions d'amélioration est validé par le médecin coordonnateur/comité DARI/autre comité ou instance ayant en charge la gestion de la PMRI dans l'établissement.

À l'issue du dernier DARI, le suivi du plan d'actions est défini

L'établissement a mis en place un comité de suivi DARI ou équivalent (réunions spécifiques) qui assure le suivi des actions et l'état d'avancement des actions à déployer

Règles de fonctionnement

- **Inscription** obligatoirement par le directeur de la structure
 - Si plusieurs structures et 1 directeur => 1 inscription/structure
- Directeur = administrateur du compte
- Possibilité de créer d'autres utilisateurs avec un profil précis :
 - Validation / Écriture / Lecture
- Inscription sécurisée par saisie des numéros FINESS
 - Arrêté d'autorisation d'exercice ou consulter le site <https://esante.gouv.fr/produits-services/repertoire-finess>
 - **Ne pas inverser FINESS juridique et géographique**

Si problème lors de l'inscription

Voir la FAQ/

Si problème persistant
contacter le groupe DAMRI
damri@chu-besancon.fr



preventioninfection.fr

Le Réseau de Prévention des infections associées aux soins (IAS) et de l'antibiorésistance est constitué de 5 missions nationales pilotées par Santé Publique France. Notre périmètre concerne l'intégralité du parcours de santé du patient lors des soins : en ville, établissements médico-sociaux et établissements de santé.

GRAND PUBLIC

→ EXPLORER



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

→ EXPLORER



ESPACE DOCUMENTAIRE & FORUM

AGENDA DES MISSIONS NATIONALES



DAMRI : Outil d'auto-évaluation du RI en EMS

- Nouvelle version = Outil dématérialisé
- 2 Webinaires de présentation de l'outil
- <https://www.cpiasbfc.fr/trame.php?page=8>

- Outil clés en main destiné aux EMS en 8 chapitres
 - **Cartographier** le RI
 - **Mesurer** le niveau de maîtrise
 - Mettre en place un **plan d'actions hiérarchisées**
 - Disposer de support de **communication**

<https://damri.chu-besancon.fr/>

DAMRI

Outil d'auto-évaluation du RI en EMS

TUTO en téléchargement

Guide de remplissage/ Aide à la saisie
Liens sur les fiches pratiques du RéPias

